

PROGRAMME DE FORMATION ELABORER UN DUERP



Dates à définir



Réalisable en entreprise ou dans nos locaux



Participants :
Min : 3 pers
Max : 12 pers



Prérequis: Aucun



Durée : 7h

LES COMPETENCES VISEES :

- Être capable de s'approprier les notions d'évaluation et de prévention des risques professionnels pour la protection de la santé et sécurité au travail et l'amélioration des conditions de travail.
- Savoir élaborer un DUERP

PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION :

Apports théoriques
Cas pratiques
Retours d'expérience
Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation

PUBLIC :

Membres du CSE-titulaires et suppléants ;
Responsable santé et sécurité, préventeur, Service RH...

BESOINS SPÉCIFIQUES: Pour les personnes ayant besoin d'aménagements spécifiques (pédagogique et/ou matériel), nous vous invitons à nous contacter.

OBJECTIFS

- **Maitriser** les principales notions en matière de santé au travail
- **Connaître** les étapes pour élaborer un DUERP clair et intuitif
- **Adapter** le DUERP aux spécificités de son entreprise

PROGRAMME

Comprendre la démarche globale de prévention

- Les 9 principes généraux de la prévention
- Le référent santé sécurité
- Cadre législatif et réglementaire et les étapes de la prévention
- Le DUERP: sujet de consultation, la méthodologie, un document à faire vivre
- Compte Professionnel de Prévention (C2P)
- Le plan d'action
- Des visites d'inspection à l'analyse et la proposition de solutions
- Exercice pratique: exercices de visite, préparation, visite et analyse, compte-rendu

Étude de risques particuliers

- Identifier les risques de l'entreprise et choisir parmi **44 supports de risques** selon les cas : exemples
- Les TMS
- Les écrans
- Les produits chimiques
- La manutention
- Le bruit
- L'ambiance thermique
- Le télétravail



MAAT
FORMATION

pascal.vidal@maat-prevention.fr

06 86 45 36 90